

# Feuille de route du développement des ENR de la CC GSTG

*le 10 juillet 2023*

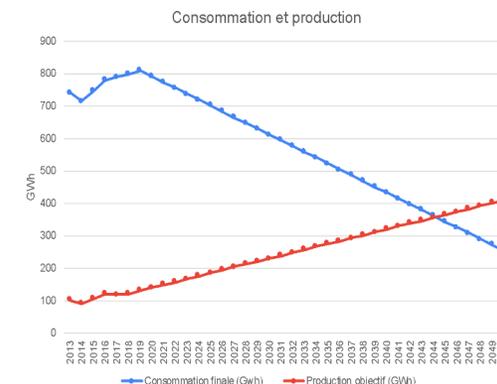
*Jean-Luc BOCHU*  
*Vice Président Energie-Climat*



# Cadre de réflexion : scénario TEPOS en 2040

PCAET approuvé 12/2019 → lauréat AAP « Collectivités pilotes ENR d'envergure »  
→ feuille de route « mix ENR » validée 09/2021 qui intègre des axes forts du PCAET et qui s'engage en faveur :

- ❑ d'une **sobriété énergétique** qui consiste à réduire les consommations d'énergie dans notre quotidien,
- ❑ d'une **efficacité énergétique** dans les bâtiments et la mobilité, c'est-à-dire consommer moins d'énergie et émettre moins de gaz à effet de serre pour un service rendu équivalent,
- ❑ d'un **développement (x 4) des énergies renouvelables** produites localement tout en améliorant les richesses du territoire.



Conso = 800 GWh /an  
Obj : - 66% soit -18 GWh/an

Prod = 100 GWh /an  
Obj : + 364 GWh soit -11 GWh/an

# Objectifs de développement du mix des énergies renouvelables de GSTG

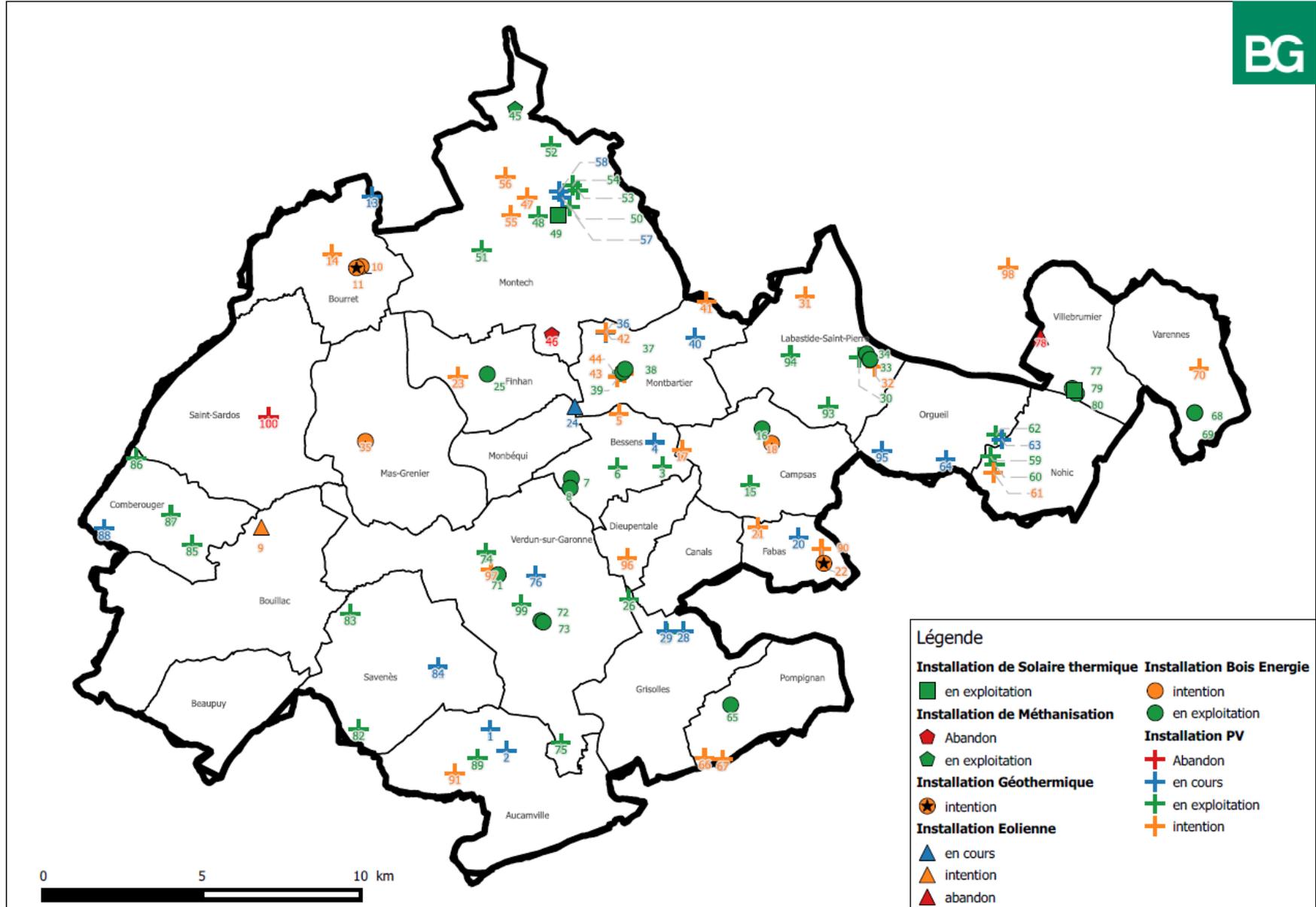
Valeurs en GWh /an

GWh/an	Etat 2019	2026	2030	2040	Ce qui correspond en 2040 à avoir réalisés :
Solaire thermique	0,	+ 0	1	1	18 projets, chacun de taille double de l'EHPAD de Villebrumier
Bois-énergie	53 + 5	+ 19	25	30	150 bâtiments à chauffer en bois énergie ou géothermie, soit 7 à 8 chaufferies par an à installer en géothermie ou en bois.
Géothermie	-	+ 3	6	11	
Méthanisation	25	+ 7	21	36	5 méthaniseurs de taille moyenne de préférence à une grosse unité
Eolien	-	+ 39	59	59	6 éoliennes Garonne Canal autorisées d'ici 2026 + 3 nouvelles éoliennes plus tard
PV toitures	0	+ 52	52	52	Bâtiments et ombrières, notamment sur les zones industrielles
PV sites artificialisés	48	+ 8	8	8	Potentiel déjà exploité
PV « à choisir »		+ 119	167	167	200 ha PV au sol ou en agrivoltaïsme
<b>Total GWh/an</b>	<b>130</b>	<b>+ 295</b>	<b>+ 338</b>	<b>+ 364</b>	



# Quelle spatialisation des ENR sur le territoire ?

Inventaire 2020  
des projets  
réalisés, en cours,  
en intention et  
abandonnés



# Comment mettre en marche le développement des ENR ?

- Travailler le mix ENR nécessite des partenaires multiples pour développer production et consommation sur le territoire : (vente de la chaleur renouvelable, méthanisation)
- Mise en place d'une gouvernance ENR : COPIL, groupes de travail thématiques

## **P1 : Commencer à développer du PV en toiture et au sol :**

- Source d'énergie qui est plus facile à appréhender que d'autres, moins conflictuelle
- Priorité au PV toiture « entreprises » : 13 MWc sur GSL installés ou en cours (+ 42 MWc en potentiel)
- Collectivités : du foncier ou toitures à disposition → Un 1er AMI « grappe PV » sur toitures et foncier publics en 2022/2023 → 1 MWc = 1,2 GWh/an
- Charte PV au sol sur zones A (agrivoltaïsme) pour des projets de qualité qui préservent ou renforcent les exploitations agricoles et l'économie agricole du territoire, et les retombées financières
- En attente : parkings privés de plus de 1500 m<sup>2</sup>
- De nombreuses déclarations DP sur habitat diffus